

Outils d'analyse de données : les pièges à éviter

Par Fabien CLEUET, Auditeur CISA (Certified Information Systems Auditor),
Vice-président de la Compagnie Nationale des Experts de Justice en Informatique et Techniques Associées (CNEJITA)¹

L'analyse de données consiste à utiliser les données de gestion pour s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de leur comptabilisation, valider le contrôle interne et rechercher des indices de fraude. Cette technique d'investigation est particulièrement efficace pour maîtriser le risque d'audit en traitant automatiquement 100 % d'une population par un outil qui matérialise les contrôles et trace les résultats. Au surplus, cette approche s'impose pour les entreprises fortement dématérialisées en raison de leur activité ou de leur organisation informatique.

IDEA et ACL sont les deux principales solutions d'analyse de données dédiées aux experts-comptables. A la différence d'autres solutions, ce sont des boîtes à outils généralistes² sécurisées, où les travaux de contrôle sont tracés dans des journaux. De surcroît, elles permettent de traiter les volumétries très importantes des PGI³, y compris pour une "moyenne entreprise". Ces différents critères essentiels pour la fiabilité des travaux d'audit permettent de les différencier des tableurs et des bases de données. Les premiers sont trop simples, les seconds trop complexes.

Il apparaît que les commissaires aux comptes font l'investissement de ces outils et des formations associées, sans finalement les mettre en œuvre au quotidien et donc, sans retour sur investissement. Il en résulte pour le cabinet une légitime frustration de ne pas avoir passé cette étape du numérique. Que s'est-il donc passé ? En général, c'est l'accompagnement du changement qui a été sous-estimé tout autant que la difficulté de l'exercice. On mésestime qu'au travers de ces outils, il s'agit de changer une partie des pratiques professionnelles, en l'occurrence l'organisation des contrôles et leur mise en œuvre. Ce n'est donc pas comparable à d'autres évolutions antérieures. Même la mise en place du dossier d'audit dématérialisé ne provoque pas une telle translation intellectuelle. En effet, le dossier d'audit électronique change le support, mais pas significativement l'approche. En outre, le gain fonctionnel absorbe rapidement les réticences d'autant moins fréquentes que la population utilisatrice est jeune.

La mise en place d'un outil d'analyse de donnée pour un cycle d'audit change la pratique professionnelle :

- oublier les contrôles faits en N-1, il faut se concentrer sur le risque inhérent et de non-contrôle => on doit créer du neuf ;
- définir des objectifs de contrôle automatisables et réutilisables chaque année pour 100 % de la population des transactions de gestion => on anticipe sur demain pour automatiser les contrôles des principaux risques ;
- rechercher avec l'audité comment récupérer les données nécessaires parmi ses progiciels => activité nouvelle et délicate ;
- paramétrer les contrôles et parallèlement assurer leur documentation technique => activité nouvelle et relativement technique.

Il faut être conscient du sens du deuxième point. IDEA et ACL permettent de construire des traitements (contrôles) réutilisables s'ils sont documentés et faits avec méthode. Si ces deux conditions

sont réunies, l'année de mise en place impose une charge à répartir, suivie d'une forte économie budgétaire dans la réalisation des mêmes contrôles les années suivantes. C'est dire l'importance de la méthode, de la qualité des objectifs de contrôle et de la documentation technique initiale.

Il importe par ailleurs de tenir compte d'un élément méthodologique important apporté par l'approche d'analyse de données. Ainsi, la puissance et la capacité des progiciels (IDEA, ACL) à mettre en œuvre des tests détaillés exhaustifs permettent d'alléger l'approche par le contrôle interne sur le domaine considéré. Si par exemple, on valide le CA et le cut off en retraitant les données de facturation, il n'est plus nécessaire d'évaluer le contrôle interne autour de l'interface comptable utilisée par le logiciel de facturation.

L'attrait de la nouveauté pourrait laisser penser que tout est simple et sans difficulté. Bien au contraire, cette situation impose de l'imagination et de la prise de risque par chaque collaborateur en charge. Pour chaque dossier, il faut en effet revoir l'approche des contrôles et accepter le risque de ne pas pouvoir aller au bout avec le nouvel outil, et donc, de voir son image de marque écornée. Le collaborateur est donc challengé sur le résultat avec un budget contraint. Il faut reconnaître que cela impose opiniâtreté et débrouillardise.

Attendre des collaborateurs une réussite sous contrainte ne suffit pas à produire un changement général des pratiques, plus particulièrement dans les petites structures qui ne disposent pas de support technique et méthodologique interne.

Une succession de détails obèrent la réussite durable du projet :

- Comme pour tout logiciel, il faut pratiquer régulièrement sans quoi, on oublie. La mise en œuvre du logiciel doit donc être effective et durable, dès la fin de la formation.
- Sans accepter de gérer le coût de passage vers l'analyse de données comme une charge à répartir, la réussite repose sur la chance des collaborateurs audacieux. Cela peut fonctionner, mais de là à en faire un principe ?

1. L'auteur a participé aux ouvrages collectifs suivants :

- *Guide d'application de la norme 2-302 "Prise en compte de l'environnement informatique et incident sur la démarche d'audit" (CNCC 04/2003) ;*
- *Maîtrise d'ouvrage de projet de système d'information (AFAI 9/2003) ;*
- *Progiciels comptables critères de conception et de choix (CNCC / CSOEC 10/2004).*

2. Aucune prédisposition pour une taille d'entreprise ou pour un domaine économique particulier.

3. Progiciel de Gestion Intégré.

- Sans le support d'un auditeur qui peut expliquer et aider à dépasser les premières difficultés, le découragement précède le renoncement discret des collaborateurs.
- Sans documenter les travaux d'analyse de données, leur réutilisation en N+1 est soit impossible soit complexe alors que l'on devrait parvenir à un contrôle automatisé.

On pourrait illustrer par la formule de J. Ruskin⁴ : « *La qualité n'est jamais un accident ; c'est toujours le résultat d'un effort intelligent* ». Au cas présent, l'auditeur sera récompensé en proportion de sa détermination et de sa méthode.

Parmi les difficultés évoquées comme majeures, on trouve :

- « *Je ne sais pas quel contrôle réaliser* » (manque de formation pour concevoir l'audit autrement) ;
- « *Je n'ai pas pu obtenir les fichiers de la part de mon client* » (manque de méthode et de formation) ;
- « *Je n'ai pas pu importer le fichier de mon client* » (manque de formation à l'outil) ;
- « *Je n'ai pas su programmer mon contrôle* » (idem) ;
- « *J'ai changé de PC et l'outil n'était pas installé sur ma nouvelle machine* ».

A contrario, cela explique pourquoi des auditeurs formés à ces outils renoncent parfois à leur utilisation. En effet, comme pour tout projet impactant l'organisation du travail, l'accompagnement des utilisateurs est aussi important que le logiciel lui-même. Il s'agit d'assister l'utilisateur sur le plan de la méthode ou de la technique. Cette fonction peut être assumée par diverses options complémentaires :

- un utilisateur clé, selon sa disponibilité ;
- un informaticien du cabinet pour la partie technique ;
- un support externe via un partage d'écran à distance.

Comme pour tout projet informatique, cette gestion du changement requiert une prise en charge le plus en amont possible.

Les actions de début de projet :

- Pour les associés du cabinet, accepter que le facteur de réussite (utilisation effective de l'outil d'ici 12-24 mois) ne repose pas seulement sur l'outil, mais sur l'accompagnement du changement.
- Faire une présentation de l'outil présentée aux collaborateurs concernés. Identifier les réticences et y répondre notamment en présentant les actions d'accompagnement.
- Cet accompagnement essentiel repose sur diverses actions :
 - la formation à l'outil et la méthode ;
 - le support technique à la mise en œuvre en interne (si un profil technique est disponible) ou externe ;
 - l'acceptation de la logique budgétaire des charges à répartir ;
 - le suivi des difficultés rencontrées par un comité de projet.

Au cours du projet :

- Sur le plan opérationnel, il commence par une formation :
 - faite à l'ensemble des acteurs : les collaborateurs concernés, les acteurs du support technique, mais aussi les associés ;
 - imposée sur les agendas, elle doit être un temps de tutorat actif ;
 - axée sur des cas pratiques d'audit ;
 - dispensée par un auditeur et utilisateur aguerri.
- Simultanément, la fonction support est mise en place. Un suivi des interventions d'assistance aux collaborateurs permettra de connaître les situations et fonctionnalités qui peuvent nécessiter un complément de formation.
- Le comité de projet a la charge de mesurer la bonne fin du projet :
 - suivre les difficultés techniques traitées par le support ;
 - recueillir le ressenti des utilisateurs (difficultés, désarroi, besoin de complément de formation,...), l'impact constaté des actions sur les dossiers d'audit ;

4. John Ruskin : critique d'art et réformateur anglais (1819-1900) dont l'influence fut considérable sur le goût des intellectuels de l'Angleterre victorienne.

- décider d'actions complémentaires de formation ou de ressources pour le support ;
- s'il le juge utile, suivre des indicateurs de déploiement et de satisfaction.

Contrairement aux idées reçues :

- L'analyse de données n'est pas réservée aux gros dossiers. Les contraintes de qualité des travaux sont identiques pour tous les dossiers. Les tableurs sont de médiocres outils en termes de stabilité, traçabilité et capacité à traiter des volumes de données sans cesse croissants... même en PME.
- Les tableurs sont des outils précieux, mais fragiles et surtout incapables de réaliser certains contrôles essentiels.
- La complexité d'IDEA et d'ACL est très relative et guère supérieure aux fonctions les moins utilisées d'un tableur.
- La comparaison des budgets d'interventions en mode traditionnel versus l'analyse de données est généralement biaisée par des éléments essentiels :
 - contrôler 3 % ou 100 % de la population ne donne pas le même risque d'audit.
 - le budget d'analyse de données doit tenir compte de l'effet charge à répartir.
- L'effet "charge à répartir" est conditionné par ce qui précède (formation et gestion du changement).

Conclusions

Les outils d'analyse de donnée sont des incontournables pour mettre en œuvre les bonnes pratiques, maîtriser le risque et valoriser l'image de l'auditeur. Il faut toutefois que chaque cabinet gère la mise en place de ces outils en accompagnant le changement afin qu'ensuite, l'auditeur procède avec méthode. Seul cet enchaînement depuis le projet jusqu'à l'auditeur en charge de son dossier permet d'en tirer pleinement parti et notamment :

- la traçabilité des opérations ;
- des contrôles complexes impossibles manuellement ou par tableur sur des volumes de données en expansion constante ;
- la réutilisation des contrôles "n-1" en quelques minutes ;
- le respect des NEP. ■